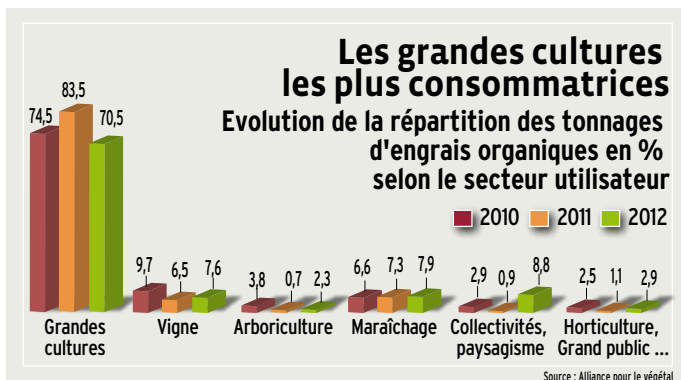


FERTILISATION ORGANIQUE > Début d'état des lieux

Difficile de recueillir des statistiques sur ce marché atomisé. Alliance pour le végétal s'y est essayé.



« **A**vec notre enquête sur les ventes 2012, on approche considérablement l'exhaustivité du marché », se félicite Laurent Largent, délégué général de la CAS (1), qui s'exprime au nom d'Alliance pour le végétal regroupant la CAS et l'UPJ (2). Pour les engrais organiques, les réponses totalisent un volume de 374 000 t (+ 27,1 % par rapport à 2011, à périmètre égal) et un CA de 46 M€ (+ 16,4 %). Ce dernier se décompose en 33 M€ pour les 150 000 t de produits élaborés (granulés à partir de différentes matières premières) et 13 M€ pour les produits bruts (234 000 t). « En volume, les grandes cultures ont une part largement dominante, moins en CA, signale Laurent Largent. Si on ne se trompe pas beaucoup sur les produits élaborés, on est loin de couvrir tout le marché pour les produits bruts. » Car il faut y ajouter 400 000 t de fientes, de lisiers ou de résidus des IAA provenant de Bretagne, les 685 000 t importées de Belgique et les 200 000 t des Pays-Bas. La somme des produits bruts mis en marché en France serait ainsi plutôt de l'ordre de 1,2 à 1,3 Mt, dont une partie correspondrait d'ailleurs davantage à des amendements au sens réglementaire. Concernant les amendements

organiques justement, Alliance pour le végétal se base sur une enquête envoyée à 550 plateformes et usines (158 réponses) et distingue les produits recyclés (composts) des amendements organiques traditionnels (AOT). Ainsi, pour ces derniers, en extrapolant, Alliance pour le végétal estime le marché français à 23 M€ (220 000 t) dont 10 M€ (68 000 t) pour le marché jardin.

► 80 % des composts en grandes cultures

Le marché des composts est évalué à 48,5 M€ en 2012 (44 M€ en 2011) pour 3,7 Mt. Si les composts (déchets verts, Miater...) sont destinés à 80 % (en CA et volume) aux grandes cultures, ce n'est pas le cas des AOT puisque les grandes cultures interviennent pour moins de 10 % dans les tonnages et pour « à peine 1 % dans le CA ». Sur ce créneau, les cultures spé et les particuliers raflent la mise. En moyenne, un compost valait en 2012, 13 €/t, un AOT, 97 €/t et un engrais organique élaboré, 235 €/t. Alliance pour le végétal souhaite encore affiner ses données, notamment pour les produits bruts. ■

Renaud Fourreaux

(1) Chambre syndicale des améliorants organiques et supports de culture.

(2) Union pour la protection des jardins et des espaces verts.

AGRO

DISTRIBUTION

Nouveau !

Découvrez le nouveau site Internet
www.agrodistribution.fr



Archives

Actualités

Emploi

Annuaire

Baromètre

TC Story

Cours et Marchés